

Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports



L'ÉDUCATION EN PRINCIPAUTÉ DE MONACO LIVRET D'ACCUEIL

THE EDUCATION SYSTEM
IN THE PRINCIPALITY
OF MONACO
INFORMATION BOOKLET



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Ce livret a pour ambition de permettre à chacun de comprendre l'organisation de l'enseignement à Monaco en offrant des informations sur le système éducatif, les admissions, les inscriptions, et le déroulement de la scolarité.

L'éducation est une des priorités du Gouvernement Princier, orientée vers le développement de chacun selon ses capacités, guidée par une ouverture sur le monde extérieur.

La diversité des activités pédagogiques, la qualité du corps enseignant et l'enseignement renforcé des langues notamment, sont autant de spécificités monégasques qui contribuent, au sein de structures modernes et par des moyens optimisés, à l'excellence des élèves.

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports reste votre interlocuteur pour tout complément d'information.

The aim of this booklet is to enable the reader to fully understand how teaching is organized in Monaco and to provide the necessary information on the school system, admission requirements, registration, and school cycles.

Education is one of the Prince's Government's top priorities; its aim is the development of every child's potential; its guiding principle, an openness to the outside world.

The diversity of teaching activities, the quality of the teaching body, and a strong emphasis on foreign languages are specific features of the Monaco school system. Together with modern facilities and the best resources, they contribute to the pupils' academic excellence.

The Department of Education, Youth and Sport remains at your disposal for any further information.

◆ En Principauté, l'instruction est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Dès 3 ans et selon les places disponibles, les enfants peuvent être accueillis à l'école maternelle.

Afin de satisfaire à l'obligation scolaire, différents types d'établissements d'enseignement sont proposés en Principauté : des écoles publiques, privées sous contrat avec l'État et privées hors contrat.

- L'enseignement public est gratuit. Il est assuré dans sept écoles maternelles et élémentaires, un collège, un lycée d'enseignement général et technologique, un lycée d'enseignement technologique et professionnel.
 - L'enseignement privé sous contrat répond aux mêmes exigences que l'enseignement public en termes de volumes horaires et de programmes d'enseignement, de diplômes préparés et de recrutement des professeurs. Il est proposé dans une école primaire et un établissement intégrant primaire, collège et lycée.
 - L'enseignement privé hors contrat est représenté par *The International School of Monaco*. Entièrement libre de ses programmes comme du recrutement de ses professeurs, cet établissement propose un enseignement bilingue anglais et français.
- ◆ L'année scolaire, de septembre à juin, comporte quatre périodes de vacances (Toussaint, Noël, hiver et printemps). Le calendrier scolaire est consultable sur le site spp.gouv.mc, à la rubrique "éducation".

◆ In the Principality, school is mandatory for children aged 6 to 16 years old. Children may be admitted into infant school from the age of 3 depending on the availability.

Since school attendance is mandatory, different types of educational institutions are found in Monaco: State schools, private schools under contract with the State, and independent private schools.

- State education is free. It is provided at seven infant and primary schools, one middle school, one general and technological high school and one vocational high school.
 - Private education under contract is subjected to the same requirements as State education concerning the curricula and number of class hours, the examinations, and the recruitment of teachers. It is offered at one primary school and one institution that encompasses primary, middle, and high school.
 - Independent private education is available at *The International School of Monaco*. The latter enjoys complete autonomy regarding curricular choices and teacher recruitment. It offers bilingual teaching (French and English).
- ◆ The school year is from September to June with 4 holiday periods (autumn half-term, Christmas, winter and spring breaks). The school year calendar can be found on the website spp.gouv.mc, under the heading "education".



◆ Dans tous les établissements publics et privés sous contrat :

- Les cours se déroulent du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi. Selon les écoles, les cours pour les classes de primaire débutent entre 8h20 et 8h30 et s'achèvent entre 16h et 16h30. Les horaires de cours sont variables dans l'enseignement secondaire.
- Les cours sont dispensés en français. Toutefois les établissements disposent d'un enseignement de Français Langue Étrangère (F.L.E.), facilitant l'intégration des élèves non francophones.
- Les enseignements en classes primaires sont assurés par un professeur des écoles pour les matières générales et par des professeurs spécialisés pour l'enseignement de l'anglais, du monégasque, de l'éducation physique et sportive ainsi que de la natation. Les enseignements en classes du secondaire sont effectués par des enseignants distincts pour chaque discipline.
- Les établissements de la Principauté sont homologués «établissement français à l'étranger». A ce titre, les volumes horaires, les programmes d'enseignement ainsi que les diplômes préparés sont conformes à ceux définis par le Ministère français de l'Éducation Nationale. Pour le déroulement des examens, les établissements scolaires de la Principauté sont rattachés à l'Académie de Nice.

◆ In both State and private schools under contact:

- Lessons are held from Monday to Friday, except Wednesday afternoons. Depending on the school, teaching hours in primary school start at 8.20 or 8.30 am and end at 4 or 4.30 pm. In secondary schools, class timetables may vary.
- Classes are taught in French. However, schools do offer a French as a Foreign Language (F.L.E.) class for non-French native speakers in order to facilitate their integration into the system.
- In primary school, the general curriculum is taught by a qualified primary school teacher. In English, Monegasque and Sports including Swimming, classes are taught by specialized teachers. In secondary schools, classes are taught by a different teacher for each subject.
- Teaching institutions in the Principality are registered as French Institutions Abroad. As such, the number of class hours, curricula, and examinations prepared for all follow the standards defined by the French National Education Ministry. As for the examination process, the Principality's teaching institutions report to the Academy of Nice.

◆ **L'enseignement du premier degré correspond à l'école primaire qui comprend l'école maternelle**, pour les enfants de 3 à 5 ans, et **l'école élémentaire** qui concerne les enfants de 6 à 10 ans pour des classes allant du CP (Cours Préparatoire) au CM2 (Cours Moyen 2). Le volume horaire hebdomadaire d'enseignement est de 27 heures.

◆ **L'enseignement du second degré comprend :**

- **Le collège**, qui s'adresse aux enfants de 11 à 14 ans, de la sixième à la troisième, dont l'enseignement est sanctionné par le **Diplôme National du Brevet (D.N.B.)** ;
- **Le lycée** qui scolarise les adolescents de 15 à 17 ans, de la seconde à la terminale. A l'issue de leur formation de trois années, les élèves présentent le **baccalauréat**.

◆ **Au lycée, trois voies sont proposées aux élèves :**

- **La voie générale** qui conduit au baccalauréat général, proposant différentes spécialités dans les domaines des arts, des sciences humaines, des langues, de l'économie, des sciences et de l'informatique ;
- **La voie technologique** qui conduit à des baccalauréats spécifiques dans les domaines de l'hôtellerie, de l'industriel ou du tertiaire ;
- **La voie professionnelle** qui conduit à des baccalauréats sur trois secteurs (l'hôtellerie-restauration, le domaine industriel et celui du tertiaire) et qui propose depuis la rentrée 2021 le CAP PSR (Production et Service en Restaurations rapide, collective, cafétéria).

◆ **Le Baccalauréat sanctionne la fin des études secondaires et ouvre l'accès à l'enseignement supérieur.**

À Monaco, cinq établissements proposent des formations supérieures (cf. chapitre sur l'enseignement supérieur).

◆ **Primary Education corresponds to primary school, which comprises infant school** (for children aged 3 to 5) **and elementary school** (for children aged 6 to 10), from "CP" ("*cours préparatoire*") to "CM2" ("*cours moyen 2*"). The weekly number of hours is 27.

◆ **Secondary Education comprises:**

- **Middle School ("*Collège*")**, for children aged 11 to 14, from Year 7 to 10 / 6th to 9th Grade, leads up to the **Diplôme National du Brevet (D.N.B.)**;
- **High School ("*Lycée*")**, for teenagers aged 15 to 17, from Year 11 to 13 / 10th to 12th Grade. After their three-year curriculum, pupils take the **baccalauréat** examination.

◆ **In High School, three tracks are offered to pupils:**

- **The general track** leads up to the general *baccalauréat* with courses in various subjects in the fields of arts, humanities, languages, economics, sciences, and computer science.
- **The technological track** leads up to specific *baccalauréat* degrees in the Hospitality, Industrial, and Services fields.
- **The vocational track** divides in three branches: Hospitality, Industry and Services. Since the beginning of the school year 2021, the two year professional training certificate ("CAP") course in Fast Food Production and Services (cafeteria, collective catering) is proposed.

◆ **The *baccalauréat* marks the end of secondary education and leads to higher education.**

In Monaco, there are five Higher Education Institutions (cf. chapter on higher education).

◆ **La Principauté propose des dispositifs et des classes adaptées et spécialisées pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves :**

- des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le Primaire (ULIS Ecole) et dans le Secondaire (ULIS collège et ULIS lycée) accueillant des élèves ayant des troubles importants des fonctions cognitives, nécessitant la mise en œuvre d'une pédagogie très différenciée.
- des classes d'Adaptation à l'école élémentaire (cycle 3) et au collège, dans lesquelles sont scolarisés des élèves ayant des troubles sévères de l'apprentissage, communément appelés troubles "dys". Dans ces classes, les élèves apprennent à compenser les conséquences de leurs troubles sur les apprentissages scolaires, notamment grâce à l'utilisation d'outils numériques.
- une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), dans laquelle sont orientés des élèves ayant des difficultés scolaires importantes et persistantes, qui bénéficient d'ateliers et de stages en entreprise dès la 4^{ème}.
- des classes de Découverte Professionnelle (4^{ème} et 3^{ème}), qui permettent à des élèves désireux de s'orienter vers une voie professionnelle après la 3^{ème} de découvrir certains domaines d'activités et ainsi d'affiner leur projet.

◆ **Certains enseignements sont propres à Monaco :**

- l'instruction religieuse, comprise au nombre des disciplines enseignées, sauf dispense des parents ;
- l'Histoire de Monaco ;
- la langue monégasque, enseignée en élémentaire et en secondaire ;
- l'enseignement de la langue anglaise dès l'âge de 3 ans.

◆ **The Principality offers programmes for the school integration of pupils with special educational needs:**

- School inclusion localised units ("Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire" (ULIS)) in Primary ("ULIS Ecole") and in Secondary Education ("ULIS Collège" and "ULIS Lycée") receive pupils with important cognitive disorders requiring differentiated pedagogy.
- Special Needs classes ("Adaptation") in Primary Education (Year 4 and 5/3rd and 4th Grade) and Middle School (until Year 10/9th Grade). Enrollment is based on experiencing specific learning disorders. The teaching is focused on helping students to compensate the consequences of their disorders on academic learning by using digital tools.
- A General and Vocational Special Needs Programme (Year 6 to Year 10 / 5th Grade to 9th Grade) enrolling students with persistent and significant learning troubles. Starting in Year 8 they have the opportunity to participate in workshops and work placements.
- Vocational Discovery classes ("Découverte Professionnelle" (DP) Years 9 and 10 / 8th and 9th Grade) for middle school students who wish to pursue a vocational learning path. It is designed to help them choosing their area of work and refine their professional project.

◆ **Some educational content is specific to Monaco:**

- Religious instruction, which is included in the school curriculum, unless exemption is requested;
- History of Monaco;
- Monegasque, which is taught in Elementary schools and Secondary Education;
- English, which is taught from the age of 3.

Le système scolaire

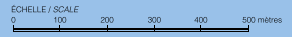
	ÂGE MOYEN AVERAGE AGE	CYCLÉS EDUCATIONAL CYCLES	CLASSES ET DIPLÔMES SCHOOL YEAR NAME AND DIPLOMAS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À MONACO EDUCATIONAL INSTITUTIONS IN MONACO	
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SECONDARY EDUCATION	17	LYCÉE	DIPLOMA : BACCALAURÉAT (BAC) Terminale (Tale)	Lycée Albert 1 ^{er} Lycée Technique et Hôtelier de Monaco Institution François d'Assise-Nicolas Barré	
	16		Première (1 ^{ère})		
	15		Seconde (2 ^{nde})		
	14	COLLÈGE	DIPLOMA : BREVET DES COLLEGES (DNB), ou CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE (CFG) Troisième (3 ^{ème})	Collège Charles III Institution François d'Assise-Nicolas Barré	
	13		Quatrième (4 ^{ème})		
	12		Cinquième (5 ^{ème})		
	11		Sixième (6 ^{ème})		
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIMARY EDUCATION	10	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	Cours Moyen 2 (CM2 or 7 ^{ème})	École de la Condamine	École de Fontvieille École Saint-Charles Institution François d'Assise- Nicolas Barré
	9		Cours Moyen 1 (CM1 or 8 ^{ème})		
	8		Cours Élémentaire 2 (CE2 or 9 ^{ème})	École des Révoires	
	7		Cours Élémentaire 1 (CE1 or 10 ^{ème})		
	6		Cours Préparatoire (CP or 11 ^{ème})		
	5	ÉCOLE MATERNELLE	Grande section	École du Parc	Cours Saint-Maur
	4		Moyenne section	École des Carmes	
3	Petite section		École Stella		

Les établissements
d'enseignement à Monaco

Situation



- Écoles publiques maternelles et élémentaires
* Cet établissement accueille en classe de 3 ans les enfants des 2 secteurs Saint-Charles et Carmes
- Établissements publics secondaires
- Établissements privés sous contrat
- Établissements privés hors contrat





L'Enseignement primaire
/ Primary education



Cycle Primaire Maternelle et élémentaire 3 à 10 ans

Primary education: Infant and Elementary schools
age 3 to 10

◆ L'objectif essentiel de **l'école maternelle** est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible. Sa finalité est d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier les connaissances et les compétences liées à son cycle.

◆ À l'école élémentaire se construisent les fondements de la formation de l'enfant et sont mis en œuvre la mémoire et la faculté d'invention, le raisonnement et l'imagination, l'attention et l'apprentissage de l'autonomie, le respect des règles de vie et l'esprit d'initiative.

◆ Les compétences attendues des élèves sont fixées par cycle.

Le cycle 1, cycle des apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle), **le cycle 2**, cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2) et le **cycle 3**, cycle de consolidation (CM1, CM2 et 6^{ème}).

◆ The purpose of infant school is for the pupil to acquire understandable, organized, and rich oral language skills. The aim is to help every child, thanks to a personalized approach, to become autonomous and acquire the knowledge and skills related to this cycle of learning.

◆ In elementary school, a child acquires the foundations for future learning, drawing on their memory and invention, reasoning and imagination, focus and the development of independence, respect for rules and initiative.

◆ The skills that pupils are expected to develop are defined by learning cycles.

1st cycle or first learning processes (three years of infant school), **2nd cycle** or basic learning skills (CP, CE1 and CE2) and **3rd cycle** or the strengthening of these skills (CM1, CM2 and Year 7 / 6th Grade).

ÉCOLES PUBLIQUES / STATE SCHOOLS

ÉCOLES MATERNELLES / INFANT SCHOOLS (3-4 ET 5 ANS/YEARS)

◆ ÉCOLE DES CARMES

33, boulevard du Larvotto - Monaco

- T. +377 98 98 86 68
- www.ecole-carmes.gouv.mc

◆ ÉCOLE DU PARC

32 bis, boulevard de Belgique - Monaco

- T. +377 98 98 86 71
- www.ecole-parc.gouv.mc

◆ ÉCOLE STELLA

16, rue Hubert Clérissi - Monaco

- T. +377 98 98 48 84
- www.ecole-stella.gouv.mc

ÉCOLES PRIMAIRES / PRIMARY SCHOOLS (DE 3 À 10 ANS/YEARS)

◆ ÉCOLE DE FONTVIEILLE

Maternelle - Élémentaire / Infant-Primary
5, avenue des Guelfes - Monaco

- T. +377 98 98 47 65
- www.ecole-fontvieille.gouv.mc

◆ ÉCOLE SAINT-CHARLES

Maternelle (uniquement 4 et 5 ans) - Élémentaire
Infant Section (only 4 and 5 years old) - Primary School
11, avenue Saint Laurent - Monaco

- T. +377 98 98 86 70 • www.ecole-stcharles.gouv.mc

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY SCHOOL (DE 6 À 10 ANS/YEARS)

◆ ÉCOLE DE LA CONDAMINE

4, rue Saige - Monaco

> Classes à horaires aménagés - option musique
Classes with timetables that are adjusted around musical practice

- T. +377 98 98 86 65 • www.ecole-condamine.gouv.mc

◆ ÉCOLE DES RÉVOIRES

63 ter, boulevard du Jardin Exotique - Monaco

- T. +377 98 98 86 83
- www.ecole-revoires.gouv.mc

ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT / PRIVATE SCHOOLS UNDER CONTRACT

◆ COURS SAINT-MAUR (enfants de 3 à 10 ans/years)

Maternelle - Élémentaire / Infant-Primary School
33, boulevard des Moulins - Monaco

- T. +377 93 50 61 51 • saintmaur@monaco.mc
- www.ecole-stmaur.mc

◆ INSTITUTION FRANÇOIS D'ASSISE - NICOLAS BARRÉ

(enfants de 3 à 10 ans/years)

Maternelle - Élémentaire / Infant-Primary School

- 11, rue Princesse Marie de Lorraine - Monaco • T. +377 97 97 10 55
- direction@fanb.mc • www.fanb.mc/ecole

ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT / INDEPENDENT PRIVATE SCHOOLING

◆ INTERNATIONAL SCHOOL OF MONACO (élèves de 3 à 10 ans /pupils from 3 to 10 years old). Maternelle - Élémentaire / Infant-Primary School

12 quai Antoine 1^{er} - Monaco. • T. +377 93 25 68 20 • contact@ismonaco.com • www.ismonaco.org



L'Enseignement Secondaire / Secondary Education





Le Collège

11 à 14 ans
6^{ème} à 3^{ème}

Middle School
age 11 to 14
Year 7 to 10
(6th to 9th Grade)

Au collège, tous les élèves reçoivent le même enseignement général auquel peuvent s'ajouter quelques spécificités.

Le tronc commun comprend les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Langues vivantes étrangères, Histoire-Géographie, S.V.T., Physique-Chimie, Éducation Morale et Civique, Technologie, Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation Physique et Sportive (E.P.S.), Accompagnement Personnalisé (A.P) et Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.).

In middle school ("collège"), all pupils follow the same core curriculum, to which electives may be added.

The core curriculum includes the following subjects: French, Mathematics, Foreign Languages, History-Geography, Life and Earth Sciences, Physics-Chemistry, Civic Education, Technology, Art, Music, Physical Education and Sports (E.P.S.), Personalized Assistance (A.P), and Interdisciplinary Teaching (E.P.I.).

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS / STATE SCHOOLS

COLLÈGE CHARLES III

Avenue de l'Annonciade - Monaco

• T. +377 98 98 86 75 • college-charles3.gouv.mc

Le Collège Charles III est centre d'examen pour l'obtention du Diplôme National du Brevet présenté par tous les élèves en fin de 3^{ème}.

Collège Charles III is the Examination Centre for all pupils taking the "Diplôme National du Brevet" on completion of the middle school curriculum at the end of Year 10 / 9th Grade.



Structures pédagogiques

En complément des programmes officiels, le Collège Charles III propose :

- ◆ des options spécifiques aux élèves justifiant d'aptitudes particulières :
 - Anglais plus (6^{ème} - 5^{ème}) / Anglais section européenne (4^{ème} - 3^{ème})
 - Option internationale langue anglaise (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
 - Classes à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M.)
 - Classes à horaires aménagés pour la pratique du sport intensif
 - Langue vivante 1bis en 6^{ème} (Allemand, Espagnol, Italien, Chinois, Russe)
 - Latin, Grec
- ◆ des dispositifs de soutien permettant de répondre aux besoins particuliers de certains élèves :
 - Français Langue Étrangère F.L.E. (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
 - Aide aux devoirs (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

7, allée Lazare Sauvaigo - Monaco

• T. +377 98 98 86 72 • lthsecretariat@gouv.mc
lycee-technique.gouv.mc

Educational Programmes

In addition to the official curriculum, Charles III offers:

- ◆ Specialized classes for pupils with specific aptitudes:
 - Advanced English (Year 7-8 / 6th-7th Grade) / English European Section (Year 9-10 / 8th-9th Grade)
 - International Option in English (Year 7-10 / 6th-9th Grade)
 - Music classes with an adjusted timetable (C.H.A.M.)
 - Sports intensive classes with an adjusted timetable
 - Second Foreign Language starting in Year 7 / 6th Grade (German, Spanish, Italian, Chinese, Russian)
 - Latin, Ancient Greek
- ◆ Educational support plans exist for pupils with special needs:
 - French as a foreign language F.L.E. (Year 7-10 / 6th -9th Grade)
 - Homework Help (Year 7-10 / 6th-9th Grade)



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT PRIVATE SCHOOL UNDER CONTRACT

INSTITUTION FRANÇOIS D'ASSISE - NICOLAS BARRÉ

11, avenue Roqueville - Monaco

• T. +377 97 70 25 90 • direction@fanb.mc • www.fanb.mc/college

Structures pédagogiques

En complément des programmes officiels, l'Institution François d'Assise - Nicolas Barré propose des options et des dispositifs spécifiques :

- 3 niveaux d'Anglais : Classic, Intermediate, Advanced, dès la 6^{ème}
- Anglais section européenne, à partir de la 4^{ème}
- Langue vivante 1bis (Allemand, Espagnol, Italien, Russe) en 6^{ème}
- Langue vivante 2 (Allemand, Espagnol, Italien, Russe) à partir de la 5^{ème}
- Latin
- Français Langue Étrangère (F.L.E.) de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Educational Programmes

In addition to the official curriculum, the François d'Assise - Nicolas Barré Institution offers specific electives and classes:

- 3 levels of English teaching: Classic, Intermediate, Advanced from Year 7 / 6th Grade
- English European Section from Year 9 / 8th Grade
- A second foreign language (German, Spanish, Italian, Russian) from Year 7 / 6th Grade
- An additional foreign language (German, Spanish, Italian, Russian) from Year 8 / 7th Grade
- Latin
- French as a foreign language (F.L.E.) from Year 7 to 10 / 6th to 9th Grade.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ HORS CONTRAT INDEPENDENT PRIVATE SCHOOLING

INTERNATIONAL SCHOOL OF MONACO

Collège / Lower Secondary School (age 11 to 13)

12 quai Antoine I^{er} - Monaco

• T. +377 93 25 68 20 • contact@ismonaco.com • www.ismonaco.org



Le Collège

L'Enseignement Secondaire / Secondary Education



Le Lycée
15 à 17 ans
2^{nde} à Terminale

High School
age 15 to 17
Year 11-13 / 10th-12th Grade

- **La classe de seconde générale et technologique** (cycle de détermination)

Elle est commune à tous les élèves qui souhaitent s'orienter vers des baccalauréats généraux ou technologiques (à l'exception de la filière technologique hôtellerie qui comporte une seconde spécifique).

- **La classe de première générale et technologique** (cycle de spécialisation)

Les élèves de Première générale et technologique choisissent leurs spécialisations. Les Premières générales choisissent leurs enseignements de spécialités et les Premières technologiques intègrent l'une des 3 filières : gestion-numérique, ingénierie-développement durable, hôtellerie-restauration.

- **La classe de Terminale générale et technologique** (cycle terminal)

Un Baccalauréat Général avec différentes spécialités et trois Baccalauréats Technologiques sont préparés à Monaco.

Enseignement général

Le Baccalauréat Général avec trois enseignements de spécialité au choix en 1^{ère} et deux enseignements de spécialité au choix en Terminale :

- Arts/arts plastiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales

- **Year 11 / 10th Grade** (General and Technological) (Academic course choice cycle)

All pupils who wish to take a General or Technological *Baccalauréat* follow the same curriculum (except for those who opt for the Hospitality course, which has a specific curriculum).

- **Year 12 / 11th Grade** (General and Technological) (Specialisation Cycle)

In General path, students have to choose their electives. In Technological path they enroll into one of the following 3 curricula: management and digital, engineering and sustainable development, hospitality and catering.

- **Year 12-13 / 11th-12th Grade** (Final Cycle)

In Monaco, pupils can take either the General *Baccalauréat*, with different concentrations, or one of three Technological *Baccalauréats*.

General Education

The General Baccalauréat requires choosing three concentrations among the following in Year 12 / 11th Grade and retaining two in Year 13 / 12th Grade:

- Arts/Plastic arts
- History-Geography, Geopolitics and Political Science
- Humanities, Literature, Philosophy
- Foreign Language, Literature and Culture
- Ancient Languages, Literature and Culture
- Mathematics
- Digital and Computer Sciences
- Physics-Chemistry
- Life and Earth Sciences
- Economics and Social Science



Enseignement technologique

- **Série STHR : Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration**

Cette série associe une formation polyvalente dès la classe de 2^{nde} en préparant aux métiers de la gestion hôtelière.

- **Série STI2D : Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable Option Énergies et Environnement**

Cette série associe culture générale (français, histoire-géographie, mathématiques, langues) et technologies industrielles. Elle permet d'acquérir une démarche scientifique grâce à des activités pratiques. Observation, expérimentation et simulation de systèmes sont présentes dans cette série.

- **Série STMG : Baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion**

Cette série associe culture générale (français, histoire-géographie, mathématiques, langues), et technologique (droit, économie, gestion, comptabilité, commerce, communication, finance, ressources humaines). Elle permet de se préparer aux aspects économiques et juridiques de l'entreprise et d'être initié à l'ensemble des techniques de gestion, de comptabilité, de vente et de communication.

Technological education

- **The Technological *Baccalauréat* in Hospitality and Catering: STHR**

This *baccalauréat* offers a cross-training program from Year 11 / 10th Grade, training pupils in the fields of Hospitality Management.

- **The Technological *Baccalauréat* in Science and Technologies of the Industry and Sustainable Development, "Energy and Environment" option: STI2D**

This *baccalauréat* combines core courses (French, History, Geography, Mathematics and Languages) and industrial technologies; it allows pupils to develop a scientific approach through practical experiments. This *baccalauréat* puts the emphasis on observation, experimentation, and systems simulation.

- **The Technological *Baccalauréat* in Management: STMG**

This *baccalauréat* combines core (French, History, Geography, Mathematics and Languages) and technological courses (Law, Economy, Management, Accountancy, Commerce, Communication, Finance, Human Resources). This *baccalauréat* course introduces pupils to different aspects of company law and economics, as well as methods of management, accountancy, salesmanship and communication.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS STATE SCHOOLS

LYCÉE ALBERT I^{ER}

4, place de la Visitation - Monaco

• T. +377 98 98 44 00 • la1secretariat@gouv.mc

• lycee-albert1er.gouv.mc

Il prépare au Baccalauréat Général et aux Baccalauréats Technologiques STI2D et STMG.

This institution prepares pupils to the STI2D and STMG *Baccalauréats*.

Il prépare également à :

- l'Option Internationale du Baccalauréat (O.I.B.) section américaine
- la section européenne anglais

Pupils can also be prepared for:

- The International Option *Baccalauréat* (O.I.B.), American section
- The European Section (Advanced English).

LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

7, allée Lazare Sauvaigo - Monaco

• T. +377 98 98 86 72 • lthsecretariat@gouv.mc

• lycee-technique.gouv.mc

Il prépare au Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (S.T.H.R.).

This institution prepares pupils for a Technological *Baccalauréat* in Hospitality and Catering.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT PRIVATE SCHOOL UNDER CONTRACT

INSTITUTION FRANÇOIS D'ASSISE - NICOLAS BARRÉ

11, avenue Roqueville - Monaco

• T. +377 97 70 25 90 • direction@fanb.mc

• www.fanb.mc/lycee

Il prépare au Baccalauréat Général. This institution prepares pupils for the General *Baccalauréat*.

Il prépare également à :

- la section européenne anglais,
- la section européenne italien.

Pupils can also be prepared for:

- The European Section (Advanced English),
- The European Section (Advanced Italian).

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ HORS CONTRAT INDEPENDENT PRIVATE INSTITUTION

INTERNATIONAL SCHOOL OF MONACO

Lycée / Upper Secondary School (age 14 to 18)

12 quai Antoine I^{er} - Monaco

• T. +377 93 25 68 20 • contact@ismonaco.com

• www.ismonaco.org

Elle prépare au Baccalauréat International (B.I.) dit "de Genève" avec l'IBDP (International Baccalaureate Diploma Programme) et l'IBCP (International Baccalaureate Career-related Programme)*.

Pupils take the International Baccalaureate (IB) and can choose between the following two paths: International Baccalaureate Diploma Programme (IBDP) or International Baccalaureate Career-related Programme (IBCP). **

* et aux examens de l'IGCSE (Cambridge) - ** and the IGCSE examinations (Cambridge)



Enseignement général
et technologique

Enseignement professionnel

La voie professionnelle

Elle est accessible à l'issue de la 3^{ème} dans trois secteurs : hôtelier, industriel et tertiaire. Les études durent trois ans et débouchent sur un des sept baccalauréats professionnels (Bac Pro) proposés. La poursuite d'études supérieures est possible après un baccalauréat professionnel.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

7, allée Lazare Sauvaigo - Monaco

T. +377 98 98 86 72 • lhsecretariat@gouv.mc

• lycee-technique.gouv.mc

Pour tous les baccalauréats, le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco offre la possibilité de préparer la section européenne Anglais ou Italien (choix de la langue en fonction de la filière choisie).

Il offre plusieurs types d'enseignement :

Secteur hôtelier

Après la classe de 3^{ème}, les élèves peuvent intégrer la seconde professionnelle MHR (Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration) menant au Bac Pro Cuisine ou au Bac Pro CSR (Commercialisation et Services en Restauration). Ils peuvent également préparer un CAP PSR (Production et Service en Restaurations rapide, collective, cafétéria).

Secteur industriel

Après la classe de 3^{ème}, les élèves préparent, en 3 ans, le Bac Pro MSPC (Maintenance des Systèmes de Production Connectés) ou le Bac Pro MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés).

Secteur tertiaire

Après la classe de 3^{ème}, les élèves peuvent :

- préparer, en 3 ans, le Bac Pro AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités).
- suivre la seconde Pro MRC (Métiers de la Relation Client) menant au Bac Pro Métiers de l'Accueil ou au Bac Pro MCVa (Métiers du Commerce et de la Vente, option A : animation et gestion de l'espace commercial).



Vocational education

Vocational studies

Open to pupils at the end of Year 10 / 9th Grade, these courses are available in 3 sectors: Hospitality and Catering, Services, and Industry. These are 3-year curricula. 7 types of vocational *baccalauréats* (Bac Pro) may be chosen from. After completing a curriculum, students can continue on to higher education.

STATE SCHOOL

LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

7, allée Lazare Sauvaigo - Monaco

T +377 98 98 86 72 • lhsecretariat@gouv.mc

• lycee-technique.gouv.mc

The LTHM offers the opportunity for all high school students to take either advanced English or Italian courses in the "European Section" (the sector chosen determines the language studied).

This high school offers the following curricula:

Hotel and Catering

On completion of Year 10 / 9th Grade, pupils may follow the Hospitality and Catering ("MHR") course in Year 11/10th Grade and then take either a vocational baccalauréat in Cookery (Bac Pro Cuisine) or in Hospitality and Catering Service (Bac Pro CSR). They may also follow the two-year professional training certificate course in Fast Food and Production Services (cafeteria, collective catering) (CAP PSR).

Industry

Starting Year 11 / 10th Grade, students can follow the 3-year Industrial Engineering course and they can choose to take either a vocational baccalauréat in Connected Production Systems Management ("MSPC") or in Electrical Engineering and its Connected Environments ("MELEC").

Services

On completion of Year 10/9th Grade, pupils may choose between two curricula:

- Year 11 /10th Grade in Management and Office Administration, which leads to a vocational baccalauréat ("AGOrA")
- Year 11/10th Grade in Careers in Customer relations ("MRC"), which leads to 2 vocational baccalauréat - baccalauréat in Customer Management and Relations ("MA") and baccalauréat in Commerce ("MCVa").

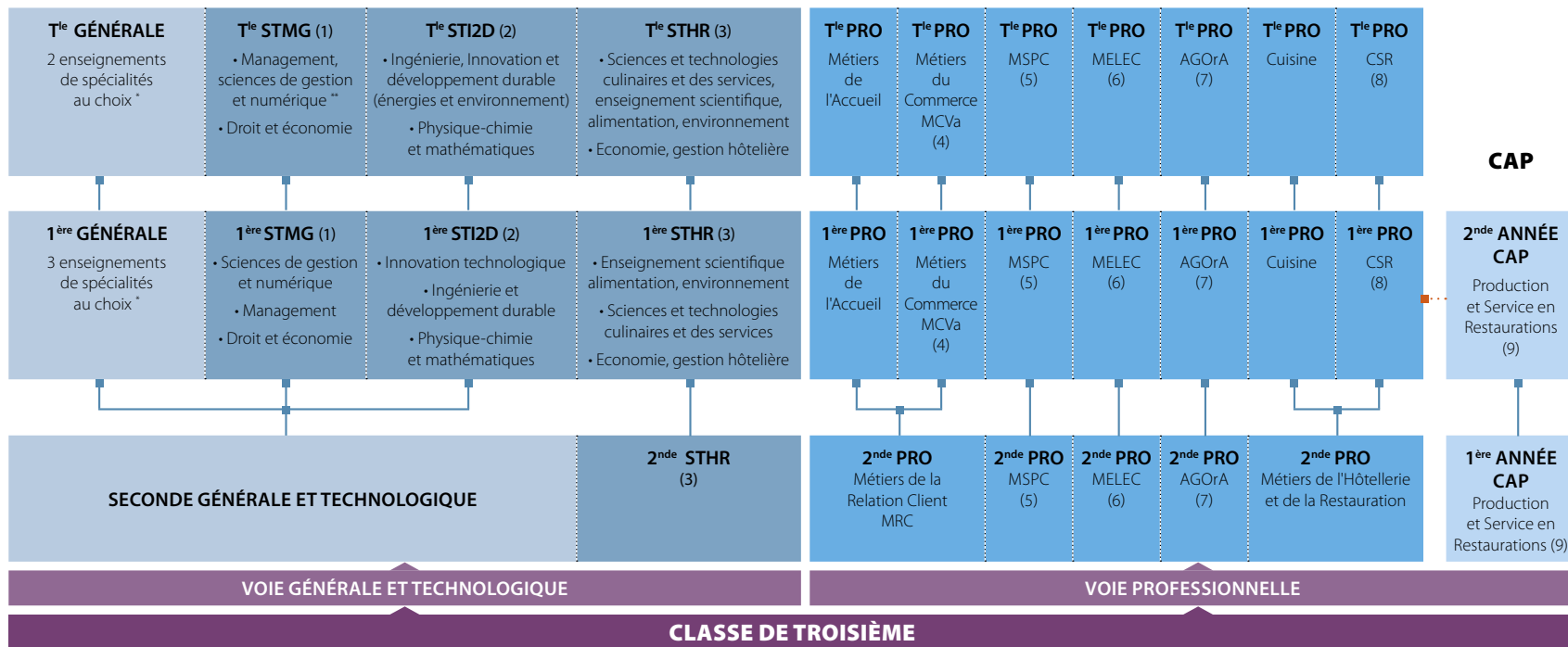


L'Enseignement Secondaire à Monaco

BAC GÉNÉRAL

BAC TECHNOLOGIQUE

BAC PROFESSIONNEL



* Enseignements de spécialité :

- Arts / arts plastiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, Littératures et Cultures Etrangères
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales

** avec 1 enseignement spécifique au choix parmi : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication

- (1) STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- (2) STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (Énergies et Environnement)
- (3) STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

(4) Métiers du Commerce et de la Vente : animation et gestion de l'espace commercial (option A) MCVa

(5) MSPC : Maintenance des Systèmes de Production Connectés

(6) MELEC : Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

(7) AGOrA : Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités

(8) CSR : Commercialisation et Services en Restauration

(9) CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle. Possibilité de poursuite d'études en 1^{ère} professionnelle Cuisine ou CSR

L'Enseignement Supérieur / Higher Education



Formations Post-Baccalauréat

Post-Baccalauréat Courses

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE
STATE SCHOOL PROVIDING COURSES
IN THE SERVICE INDUSTRY

LYCÉE ALBERT I^{ER}

4, place de la Visitation - Monaco

- **T. +377 98 98 44 00 • la1secretariat@gouv.mc**
- **lycee-albert1er.gouv.mc**

Le Lycée Albert I^{er} offre trois diplômes de l'enseignement supérieur dans le domaine du tertiaire :

- ◆ Deux Brevets de Technicien Supérieur (BTS), qui sont des formations en deux ans :
 - le BTS Support à l'Action Managériale ;
 - le BTS Comptabilité et Gestion.
- ◆ Une formation en deux ans qui se prépare après le BTS Comptabilité et Gestion des Organisations :
 - le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), Bac +3.

Lycée Albert I^{er} provides higher education courses that lead to three different qualifications in the Service Industry:

- ◆ Two Technician Certificates ("BTS"), which are two-year post baccalaureate courses, in:
 - Management Support;
 - Accountancy and Office Management.
- ◆ An extra two-year course may be taken after an Accountancy and Office Management BTS, leading to:
 - An Accountancy and Management Degree (Bachelor's level).

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'ENSEIGNEMENT HÔTELIER
STATE SCHOOL PROVIDING COURSES
IN HOTEL AND CATERING

LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

7, allée Lazare Sauvaigo - Monaco

- **T. +377 98 98 86 72 • lthsecretariat@gouv.mc**
- **lycee-technique.gouv.mc**

Il propose :

- ◆ Une classe de mise à niveau (MAN) destinée aux élèves titulaires du Baccalauréat Général ou Technologique (à l'exception d'un Baccalauréat STHR) souhaitant s'orienter vers l'hôtellerie.
- ◆ BTS Management en Hôtellerie-Restauration - 3 options :
 - Option A : Management d'Unité de Restauration
 - Option B : Management d'Unité de Production Culinaire
 - Option C : Management d'Unité d'Hébergement.

This school offers:

- ◆ A foundation class ("MAN") for students who have obtained a general or technological baccalauréat (excepted STHR baccalauréat) who wish to turn to careers in the hospitality industry.
- ◆ A two-year Technician Certificate ("BTS") course in Hospitality and Catering, with one of three options:
 - Option A: Catering Unit Management
 - Option B: Food Production Unit Management
 - Option C: Hosting Unit Management

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
STATE SCHOOL PROVIDING COURSES IN ART

**PAVILLON BOSIO, ART & SCÉNOGRAPHIE,
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARTS PLASTIQUES DE LA VILLE
DE MONACO**

1, avenue des Pins - Monaco

• **T. +377 93 30 18 39** • **esap@pavillonbosio.com**
• **www.pavillonbosio.com**

Enseignant principalement l'art et la scénographie, cet établissement de service public relève de la Mairie de Monaco.

L'École Supérieure d'Arts Plastiques propose deux diplômes reconnus par l'État français :

- Un Diplôme National d'Art (DNA), option Art, mention Scénographie, en 3 ans, valant grade de licence, Bac+3 ;
- Suivi d'un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, mention Scénographie, en 2 ans valant grade de Master, Bac+5.

The *École Supérieure d'Arts Plastiques*, which mainly offers courses in Art and Scenography, operates under supervision of the Monaco City Hall. It prepares students for two post-*baccalauréat* diplomas recognized by France:

- The National Diploma of Art (DNA) in Art & Scenography, a three-year course which corresponds to a Bachelor's degree (Bac+3);
- Followed by the Higher National Diploma in Plastic Arts Expression (DNSEP), in Art&Scenography, a two-year course. The diploma validates 5-year post-*baccalauréat* studies and confers the Master's degree (Bac+5).

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
INFIRMIER STATE SCHOOL PROVIDING A
TRAINING COURSE IN NURSING

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS (IFSI)
ET INSTITUT D'AIDES-SOIGNANTS (IFAS)**

Centre Hospitalier Princesse Grace - Avenue Pasteur - Monaco

• **T. +377 97 98 98 60** • **ifsimc@chpg.mc** • **www.chpg.mc**

L'IFSI de Monaco propose une formation en 3 ans qui débouche sur le Diplôme d'État français (DE) d'infirmier et délivre le grade Licence, Bac +3. L'IFAS de Monaco propose une formation d'un an qui débouche sur le diplôme d'état d'aide-soignant français.

The Monaco IFSI offers a three-year training course leading up to the State Diploma (DE) in Nursing, a French qualification validating 3-year post-*baccalauréat* studies, which corresponds to a Bachelor's degree. The Monaco IFAS offers a one-year training course leading up to the State Diploma (DE) in Auxiliary Nursing, a French qualification.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
PRIVATE HIGHER EDUCATION INSTITUTION

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF MONACO (IUM)

Le Stella - 14, rue Hubert Clérissi - Monaco

• **T. +377 97 98 69 96** • **admissions@monaco.edu** • **www.monaco.edu**

L'IUM, établissement de langue anglaise, offre des formations Bachelor, Master, MBA, Doctorat en finance, communication, management international, management du luxe, sport business et marketing des services et des produits de luxe. Les diplômes délivrés par l'IUM sont reconnus par l'État monégasque. *

The IUM offers courses taught in English: Bachelor degrees, Master degrees, MBA and DBA programs in the fields of finance, communication, international management, luxury management, sport business management and marketing of luxury goods and services. Diplomas from this establishment are recognized by the Monegasque Government. *

* Arrêté ministériel n°2018-300 du 4 avril 2018. Arrêté ministériel n°2018-300 issued on the 4th of April 2018.

Enseignement supérieur





CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT DE LA PRINCIPAUTÉ

• Admission

Les enfants, dont les parents sont domiciliés à Monaco, sont admis dans les écoles maternelles et élémentaires de leur secteur géographique ou dans l'établissement d'enseignement secondaire correspondant à leur niveau (cf Carte de sectorisation p.6).

• Inscription

Les informations concernant les inscriptions peuvent être obtenues auprès de l'établissement du secteur ou de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Pour inscrire votre enfant, vous devez constituer un dossier comprenant :

- votre certificat de résidence délivré par la Sûreté Publique (9, rue Suffren Raymond • +377 93 15 30 15) ;
- l'acte de naissance de l'enfant avec filiation ;
- ses précédents bulletins scolaires ;
- tous documents complémentaires en fonction de la situation familiale.

Les enfants scolarisés à l'étranger peuvent être soumis à un examen permettant de déterminer leur niveau avant d'être intégrés dans le système scolaire de la Principauté.

• Téléservice

Un téléservice dédié aux inscriptions permet à tous les collégiens de s'inscrire au lycée de leur choix. Les nouveaux bacheliers souhaitant s'inscrire en BTS ou en classe de mise à niveau (MAN) au Lycée Technique et Hôtelier peuvent également utiliser ce service. Pour ceux qui souhaitent s'inscrire en remplissant un dossier papier, il est nécessaire de se rapprocher du secrétariat du lycée choisi.

AIDES FINANCIÈRES

Des bourses d'études, de perfectionnement dans la connaissance des langues étrangères ainsi que des bourses de stage peuvent être accordées par le Gouvernement Princier pour contribuer aux frais engagés par les familles.

Les conditions d'attribution et les dossiers de demandes peuvent être consultés sur le site internet : spp.gouv.mc.

CONDITIONS FOR ADMISSION AND REGISTRATION IN STATE SCHOOLS AND PRIVATE SCHOOLS UNDER CONTRACT IN THE PRINCIPALITY

• Admission

Children whose parents live in Monaco are admitted into infant and primary schools within their geographic sector or into a secondary school which corresponds to their academic level (cf. area chart, p.6).

• Registration

Information regarding registration may be obtained from the school in your sector or from the Department of Education, Youth and Sport (*Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*).

The registration file for your child must include:

- A certificate of residence, obtained at the police station (*Sûreté Publique 9, rue Suffren Raymond • +377 93 15 30 15*);
- The child's Birth Certificate;
- The child's previous school reports;
- All necessary documents regarding family situation (i.e. in case of divorce, proof of legal custody if the child is a minor).

Children who have studied abroad must take an exam to determine their academic level before being admitted into the Principality's school system.

• Online Service

An online service dedicated to registration allows all middle school students to enroll in the high school of their choice. This service is also available for post-baccalauréat students wishing to enroll in a two-year Technician Certificate course ("BTS") or in a foundation class ("MAN") at the Lycée Technique et Hôtelier de Monaco. For those wishing to use the offline procedure, contact must be taken with the secretary's office of the chosen school, in order to file in a paper application.

FINANCIAL AIDS

To help families with education costs, study grants may be awarded by the Prince's Government for higher education, for the improvement of foreign languages skills, and for training courses or internships.

The conditions and application forms can be found on the Internet site: spp.gouv.mc.

Les parents des enfants soumis à l'obligation scolaire (6 à 16 ans) qui sont inscrits dans un établissement hors de la Principauté doivent faire une déclaration auprès de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports accompagnée d'un certificat de scolarité. Les parents des enfants qui reçoivent un enseignement à domicile doivent en faire la demande auprès de la D.E.N.J.S. (articles 4 et 5 de la loi n°1334 du 12 juillet 2007 sur l'éducation).

Parents whose children have to attend school (6/16 years old) and are enrolled in educational institutions outside of Monaco must declare it to the Department of Education, Youth and Sport (D.E.N.J.S.) and provide a school attendance certificate. Parents of homeschooled children must request permission from the D.E.N.J.S. (articles 4 and 5 of law n° 1334, 12 July 2007 on education).

AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES / GUIDANCE SERVICES FOR STUDENTS AND FAMILIES

◆ Le Centre d'Information de l'Éducation Nationale accueille toute l'année les personnes désirant s'informer sur les études, les professions et les débouchés (scolaires, étudiants, salariés...). / The National Education Information Centre is open all year long to provide information on higher education curricula, professional careers, and employment prospects (for pupils, students, employees...).

C.I.E.N. 18 avenue des Castelans - Fontvieille - Monaco (9h30-18h30 / from 9.30 am to 6.30 pm) • **T. +377 98 98 87 63** • **cien@gouv.mc** • **cien.gouv.mc**

◆ Les Conseillers d'Orientation Psychologues, présents au sein de chaque établissement, sont à la disposition des élèves et des familles pour toutes questions concernant leur choix d'orientation. / Counsellors trained in Career Guidance and Psychology are present in every secondary school to help the pupils and their families with any questions regarding future education and career choices.

◆ LA VIE HORS TEMPS SCOLAIRE / EXTRACURRICULAR LIFE

CENTRE DE LOISIRS PRINCE ALBERT II / PRINCE ALBERT II LEISURE CENTRE

• **T. +377 98 98 84 95** • **www.centredeloisirs.gouv.mc**

Pendant les périodes de vacances scolaires, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, et le mercredi après-midi, pour les élèves des classes maternelles et élémentaires, la D.E.N.J.S. accueille au Centre de Loisirs Prince Albert II, situé sur la commune de La Turbie, les enfants scolarisés à Monaco et dont les deux parents travaillent. Les familles sont accueillies à l'école des Révoires au 63 boulevard du Jardin Exotique. Les enfants sont alors pris en charge par les animateurs et rejoignent en bus La Turbie. Un dossier est à constituer à la fin de l'année scolaire précédente auprès de la D.E.N.J.S. (échéance : début juin).

During the holidays, for children aged from 3 to 12 (as well as on Wednesday afternoons during schoolweeks for infant and primary school pupils), Prince Albert II Leisure Centre, located in the town of La Turbie, takes in children whose parents both work. Parents drop their children at the école des Révoires located at the 63, boulevard du Jardin Exotique. Then the centre leaders take charge of the children and get on a bus bringing them to La Turbie. An application for a place needs to be sent to the D.E.N.J.S, usually around the beginning of June.

PASS'SPORT CULTURE / PASS'SPORT CULTURE

Durant les vacances scolaires, la D.E.N.J.S., par l'intermédiaire du Centre d'Information de l'Éducation Nationale (C.I.E.N.), propose aux jeunes de 11 à 25 ans de participer aux activités du Pass'Sport Culture, moyennant un forfait. / During holiday breaks, the D.E.N.J.S., via the National Education Information Centre, offers pupils and students from 11 to 25 years old to take part in the various activities of the Pass'sport Culture for a fee.

Se renseigner auprès du C.I.E.N. / For more information, contact the National Education Information Centre (C.I.E.N.).

Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Avenue de l'Annonciade
MC 98000 Monaco

Tél : +377 98 98 83 05 - Fax : +377 98 98 85 74 / 9 h 30 - 17 h

E-mail : denjs@gouv.mc

spp.gouv.mc